

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY
TABLE DES MATIÈRES
PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 16 NOVEMBRE 2020

20-147 Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes : Plan d'optimisation.....	1
20-148 Plan des effectifs 2021.....	2
20-149 Embauche mécanicien/mécanicienne.....	2
20-150 Mandat firme André Filion et Associés.....	3
20-151 Ratification de contrat : Honeywell.....	3
20-152 Octroi de contrat : Honeywell.....	4
20-153 Prolongement de contrat : Transport Spécialisé Saguenay	4
20-154 Cession en emphytéose	5
20-155 Convention cadre ATUQ 2021	5
20-156 Horaire des Fêtes 2020	6
20-157 Information réseau	7
20-158 Suivi Covid-19.....	7
20-159 Commande de fourniture sanitaire : masque de procédure	7
20-160 Transport d'employés municipaux	8
20-161 Festival Regard : lettre d'appui	8
20-162 Correspondance	9
20-163 Approbation des comptes et états financiers	9
20-164 Revue de presse et éléments promotionnels	9
20-165 Date et lieu de la prochaine séance.....	10

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue par visioconférence, le 16 novembre 2020 à 14 h 30, sous la présidence de M. Marc Pettersen.

Sont présents : Mesdames Brigitte Bergeron, Martine Lafond et Lina Tremblay ainsi que Messieurs Jean-Marc Crevier, Martin Harvey, Marc Pettersen et Michel Tremblay.

Assistent également :

Monsieur Jean-Luc Roberge, directeur général et mesdames Natacha Boies, directrice de l'exploitation, ainsi que Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication et secrétaire générale.

M. Pettersen souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par Mme Martine Lafond

Appuyé par Mme Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté dans sa forme et teneur en modifiant le point 7 par Ratification de contrat : Honeywell et en ajoutant le point 7.1 Octroi de contrat : Honeywell.

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron

Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2020 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

20-147 Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes : Plan d'optimisation

CONSIDÉRANT le contexte actuel lié à la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE les sociétés de transport sont grandement impactées par la crise;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a mis en place un programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes qui vise à pallier les pertes financières de recettes tarifaires provenant des usagers et des dépenses supplémentaires découlant de la pandémie et misent en place pour protéger les usagers et les employés;

CONSIDÉRANT QUE pour se prévaloir des aides financières dudit programme, la Société de transport du Saguenay doit produire un plan d'optimisation des ressources et le faire adopter par son conseil d'administration.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Plan d'optimisation des ressources de la Société de transport du Saguenay tel que présenté, soit adopté;

ET QUE ledit plan soit envoyé au ministère des Transports du Québec.

20-148 Plan des effectifs 2021

CONSIDÉRANT le point 6.2.1.4 Budget et immobilisations du règlement intérieur de la Société de transport du Saguenay (Règlement # 138);

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE procéder à l'embauche de 2 mécanicien/mécanicienne : un au statut temporaire et l'autre au statut temporaire;

DE poursuivre l'affichage en continu de postes de chauffeurs/chauffeuses pour assurer le maintien des opérations;

DE revoir la structure du service de l'administration pour optimiser les ressources et déterminer les besoins de l'organisation.

20-149 Embauche mécanicien/mécanicienne

CONSIDÉRANT le départ à la retraite d'un mécanicien et les absences maladie au sein du service d'entretien

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE lancer un processus d'embauche pour recruter deux mécanicien/mécanicienne de véhicules lourds, soit un ayant un statut permanent et l'autre ayant un statut temporaire;

DE nommer monsieur Martin Harvey à siéger au comité de recrutement à titre d'élu au sein du conseil d'administration de la STS.

20-150 Mandat firme André Filion et Associés

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir la structure du service des finances et comptabilité avec l'entrée en poste de nouveaux employés;

CONSIDÉRANT les informations fournies par le directeur général à ce sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'octroyer un mandat d'analyse, d'accompagnement et de recrutement pour un poste administratif, à la firme-conseil André Fillion & Associés dans le cas où leur offre de service respecte le budget convenu, soit une somme maximale de 6000 \$ avant taxes;

QUE le directeur général soit, et il est par les présentes, autorisé à enclencher les démarches nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

20-151 Ratification de contrat : Honeywell

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport du Saguenay doit faire la maintenance prioritaire de ses installations situées au garage situé au 1733, boulevard Saint-Paul à Chicoutimi;

CONSIDÉRANT QUE la STS fait affaire avec l'entreprise Honeywell pour la réalisation de ces travaux.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey
Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Honeywell pour la maintenance prioritaire des systèmes mécaniques du garage de la STS situé au 1733, boulevard Saint-Paul à Chicoutimi, pour le montant avant taxes de 11 754,36 \$.

ET DE CHOISIR l'option de renouvellement pour 5 ans dudit contrat, totalisant un montant de 50 708,22 \$ avant taxes.

20-152 Octroi de contrat : Honeywell

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport du Saguenay doit faire la maintenance prioritaire de ses installations au garage et au bureau administratif situés au 1330, rue Bersimis à Chicoutimi;

CONSIDÉRANT QUE la STS fait affaire avec l'entreprise Honeywell pour la réalisation de ces travaux.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond
Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE RATIFIER le contrat de l'entreprise Honeywell pour la maintenance prioritaire des systèmes mécaniques du garage et du bureau administratif tous deux situés au 1330, rue Bersimis à Chicoutimi, pour le montant avant taxes de 20 369,28 \$.

20-153 Prolongement de contrat : Transport Spécialisé Saguenay

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport du Saguenay doit procéder au renouvellement de contrat de fournisseur de service en ce qui a trait au transport adapté;

CONSIDÉRANT le contexte actuel occasionné par la pandémie de COVID-19.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE PROCÉDER à la prolongation de contrat pour une durée d'un an, avec le fournisseur actuel, soit Intercar, division Transport Spécialisé Saguenay.

20-154 Cession en emphytéose

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de Corridor d'écomobilité, la Société de transport du Saguenay a procédé à la construction d'infrastructures sur des terrains appartenant à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC);

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des projets d'aménagement de ce corridor et de voies réservées au transport en commun, notamment la construction d'une station sur le Campus de l'Université du Québec à Chicoutimi;

CONSIDÉRANT QUE l'UQAC souhaite faire cession à la STS d'un droit d'emphytéose sur les voies réservées, la station UQAC, le Pavillon d'écomobilité et la station Cégep tel que décrit en détails dans la Cession par emphytéose.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le directeur général de la Société de transport du Saguenay à signer pour et au nom de la Société de transport du Saguenay la Cession d'emphytéose.

20-155 Convention cadre ATUQ 2021

CONSIDÉRANT que les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, dont la Société de transport du Saguenay, sont en mesure d'établir dès maintenant certains de leurs besoins respectifs et prévisibles pour l'acquisition de divers biens ou services pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT qu'un regroupement d'achat constitué desdites sociétés de transport, pour l'acquisition de ces biens et services, permet à celles-ci de bénéficier des avantages d'un important pouvoir d'achat ainsi que d'une meilleure stratégie et planification du processus d'approvisionnement;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article # 89.1 de la Loi sur les sociétés de transport en commun, une société peut confier à une autre personne morale de droit public, le mandat d'acquérir pour elle tout bien ou service;

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay de même que les autres sociétés de transport membres de l'ATUQ sont des personnes morales de droit public au sens de l'article # 89.1 de la loi précitée;

CONSIDÉRANT le projet de convention cadre à intervenir entre les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, pour divers achats regroupés en 2021.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ENTÉRINER la convention cadre pour divers achats regroupés en 2021, à intervenir entre les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, telle que déposée;

QUE le directeur général et la trésorière soient et ils sont, par les présentes, autorisés à agir comme représentants officiels de la Société de transport du Saguenay à toutes fins prévues à ladite convention et plus particulièrement, quant à l'avis écrit de confirmation définitive de la nature et de l'étendue des mandats ainsi qu'à la levée de toutes options prévues à l'intérieur d'une entente;

QUE le directeur général et la trésorière soient et ils sont, par les présentes, autorisés signer de manière électronique, la convention cadre pour divers achats regroupés en 2021, pour et au nom de la Société de transport du Saguenay;

QUE la Société se réserve le droit de se prévaloir des prix soumissionnés par le plus bas soumissionnaire conforme pour chacun des appels d'offres regroupés, à n'importe lequel moment pendant la durée du contrat d'approvisionnement et ce, malgré l'absence d'indication de montant en regard d'une entente spécifique à l'annexe 1 de ladite convention cadre.

20-156 Horaire des Fêtes 2020

CONSIDÉRANT que la période des Fêtes entraîne certaines modifications aux horaires d'opérations ;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur général ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond

Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'horaire d'opération au transport adapté pour la période des Fêtes 2020, soit le suivant :

Jeudi 24 décembre 2020	7 h à 22 h
Vendredi 25 décembre 2020	Férié / Pas de transport
Samedi 26 décembre 2020	10 h à 22 h
Dimanche 27 décembre 2020	Horaire régulier
Lundi 28 décembre 2020	Horaire régulier
Mardi 29 décembre 2020	Horaire régulier
Mercredi 30 décembre 2020	Horaire régulier
Jeudi 31 décembre 2020	7 h à 22 h
Vendredi 1 ^{er} janvier 2020	Férié / Pas de transport
Samedi 2 janvier 2020	10 h à 22 h
Dimanche 3 janvier 2020	Horaire régulier
Lundi 4 janvier 2020	Horaire régulier

QUE l'horaire d'opération au transport régulier pour la période des Fêtes 2020, soit le suivant :

Jeudi 24 décembre 2020	Horaire régulier avec dernier départ à 18 h 15
Vendredi 25 décembre 2020	Férié / Pas de service
Samedi 26 décembre 2020	Horaire régulier
Dimanche 27 décembre 2020	Horaire régulier
Lundi 28 décembre 2020	Horaire régulier
Mardi 29 décembre 2020	Horaire régulier
Mercredi 30 décembre 2020	Horaire régulier
Jeudi 31 décembre 2020	Horaire régulier avec dernier départ à 18 h 15
Vendredi 1 ^{er} janvier 2020	Férié / Pas de service
Samedi 2 janvier 2020	Horaire régulier
Dimanche 3 janvier 2020	Horaire régulier
Lundi 4 janvier 2020	Horaire régulier

20-157 Information réseau

Le directeur général informe les administrateurs qu'après une discussion avec la conseillère du secteur Shipshaw, Madame Julie Dufour, il a été décidé de remettre en service la desserte du midi à Shipshaw/Saint-Ambroise vers Chicoutimi en janvier 2021, tel que recommandé par le CA.

Le directeur général avise également le CA que la STS a communiqué avec le gestionnaire du Domaine Luxuor et que des informations relatives au réseau lui ont été transmises. Aucune décision n'est encore arrêtée sur ce dossier.

La directrice de l'exploitation informe les administrateurs des points suivants :

- Analyse sur l'installation d'un abribus coin des rues Oblat et Caron;
- Suivi pour la vitesse sur Henri-Bourassa;
- Demande d'une citoyenne pour le retrait du transport en commun sur la rue des Rosiers à La Baie (circuit 50).

20-158 Suivi Covid-19

Le directeur général de la STS informe les administrateurs de la situation au sein de l'organisation en ce qui a trait à la gestion de la COVID-19 au sein des employés et des mesures de protection supplémentaires mises en place.

20-159 Commande de fourniture sanitaire : masque de procédure

CONSIDÉRANT le contexte actuel en lien avec la crise sanitaire de la COVID-19;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail relativement au port du masque de procédure dans les milieux de travail.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER l'achat de masque de procédure.

20-160 Transport d'employés municipaux

CONSIDÉRANT le contexte actuel en lien avec la crise sanitaire de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que pour assurer le transport sécuritaire des employés municipaux des travaux publics afin de respecter les mesures sanitaires prescrites par la Santé publique, la Ville de Saguenay a sollicité la Société de transport du Saguenay pour transporter des employés municipaux;

CONSIDÉRANT que le transport nécessite pour la STS des réaménagements d'horaire pour assurer une prestation de service à la Ville estimé à 60 heures par semaine, 7 jours sur 7, pendant 20 semaines;

CONSIDÉRANT que la STS considère primordial de faire preuve d'entraide en temps de pandémie.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Lafond
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la STS à faire le transport d'employés municipaux des travaux publics de la Ville de Saguenay et de facturer cette dernière au taux de 85 \$/heure.

20-161 Festival Regard : lettre d'appui

CONSIDÉRANT le dépôt du courriel de Mme Marie-Élaine Rioux, directrice générale du Festival Regard, expliquant un nouveau projet du festival pour la 25^e édition, soit la présentation de courts métrages disponibles exclusivement à l'intérieur des autobus;

CONSIDÉRANT que le Festival Regard demande à la STS d'être partenaire du projet en rendant accessible de l'affichage intérieur dans les autobus de février à juin 2021;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Société à contribuer au rayonnement du Festival au Saguenay;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Société rende accessible de l'affichage intérieur dans les autobus de la STS pour faire la promotion de la diffusion de courts métrages exclusivement aux clients de la STS de février à juin 2020;

20-162 Correspondance

De noter le dépôt de la correspondance en date du 16 novembre 2020.

20-163 Approbation des comptes et états financiers

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le caisse-déboursés du mois d'octobre 2020 soit, et il est par les présentes, approuvé et l'autorisation est donnée au directeur général de procéder au paiement de ces comptes ;

QUE les états financiers du mois septembre 2020 soient, et ils le sont par les présentes, approuvés.

20-164 Revue de presse et éléments promotionnels

La secrétaire générale invite les administrateurs à prendre connaissance des documents de presse concernant la STS et autres événements promotionnels parus récemment.

20-165 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le lundi 14 décembre 2020 par visioconférence à 13 h 30.

Levée de l'assemblée à 15 h 34

Président

Secrétaire